

05 mar 2004 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 5 mars 2004

Portefeuilles d'investissement

Sur proposition de Mme Laurette Onkelinx, Ministre de la Justice, de M. Patrick Dewael, Ministre de l'Intérieur, et de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a approuvé, en deuxième lecture et après avis du Conseil d'Etat, un avant-projet de loi relatif à certaines formes de gestion collective de portefeuilles d'investissement.

Sur proposition de Mme Laurette Onkelinx, Ministre de la Justice, de M. Patrick Dewael, Ministre de l'Intérieur, et de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a approuvé, en deuxième lecture et après avis du Conseil d'Etat, un avant-projet de loi relatif à certaines formes de gestion collective de portefeuilles d'investissement.

Cet avant-projet transpose en droit belge la directive européenne (*) portant coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives concernant certains organismes de placement collectif en valeurs mobilières, en vue d'introduire une réglementation relative aux sociétés de gestion et aux prospectus simplifiés. Cet avant-projet est essentiel à la garantie de la compétitivité du secteur des organismes de placements belges. La gamme d'investissements pour les investisseurs belges qui rapatrient leurs avoirs dans le cadre de la Déclaration libératoire unique est ainsi étendue. Dans ce même cadre, le Conseil des Ministres a également approuvé un avant-projet de loi complétant le texte précité, en ce qui concerne les voies de recours contre les décisions prises par la Commission bancaire, financière et des assurances (C.B.F.A.), et modifiant la loi (**) relative aux opérations financières et aux marchés financiers. (*) directive 2001/108/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 janvier 2002 modifiant la Directive 85/611/CEE du Conseil. (**) du 4 décembre 1990.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales
Rue du Commerce 78-80
1040 Bruxelles
Belgique
+32 2 233 51 11
<http://www.laurette-onkelinx.be/>

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes

Rue des Petits Carmes15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 85 91

<http://www.diplomatie.be>